



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

**TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE**  
4, chemin du Quart  
39270 ORGELET

(Pouvoir adjudicateur modifié par avenant n°2 suite au transfert de la compétence de la commune à la communauté de commune)

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement d'entreprises:

AD+ (mandataire)	21, avenue Thurel – 39 000 LONS-LE-SAUNIER
FOURNIER Economiste	2B, Avenue Thurel – 39 000 LONS-LE-SAUNIER
CALCUL STRUCTURES BATIMENT	2, Ch des Maisonnettes – BP 19 39150 ST LAURENT EN GRANVAUX
Bureau A LAZAROTTO	9 Montée de Saint Romain 39200 SAINT CLAUDE
HOMM SA	8 EN Vallot - 39 190 VAL SONNETTE

C - Objet du marché public

- Objet du marché public : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de la Chailleuse
- Date de la notification du marché public : 06 novembre 2023
- Montant **provisoire** du marché public : 156 000 € HT

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le programme de l'opération prévoit la construction d'un groupe scolaire dimensionné pour accueillir les élèves de l'école actuelle de Saint Laurent la Roche et ceux de l'école d'Augisey quatre classes et l'accueil périscolaire.

L'APS a été admis le 16 mai 2024 avec un montant de travaux estimé à 3 013 500 € HT

L'APD a été remis le 21 octobre 2024 pour un montant de travaux estimés à 3 010 000 € HT

A la suite du tour de table des financeurs, il est apparu que les financements espérés auprès de l'Etat, de la CAF et de la communauté de commune de Porte du Jura n'étaient pas à la hauteur prévue, ce qui remettait en cause la capacité financière de Terre d'Emeraude à réaliser l'opération.

Parallèlement, il est apparu que les effectifs scolaires actuels correspondaient à trois classes (réduction d'une classe sur l'école d'Augisey depuis la rentrée 2023).

Il a donc été décidé de modifier le programme de l'opération de manière à :

- réduire les surfaces utiles du groupe scolaire à 720 m<sup>2</sup> maximum :

- ✓ Suppression d'une salle de classe
- ✓ Suppression de deux ateliers jouxtant les salles de classes
- ✓ Suppression de l'atelier dans l'espace périscolaire

- implanter le bâtiment sur un site présentant moins de contraintes topographiques et permettant la réalisation sur un seul niveau. Le site retenu est situé sur la parcelle cadastrée 488 B 259 sise 17 bis route de Grusse à Saint-Laurent-la-Roche, parcelle plate d'une surface de 5470 m<sup>2</sup>, mise à disposition par la commune.

Ceci afin de réduire le coût de travaux et permettre la réalisation de l'opération.

Ces modifications de programme nécessitent la reprise complète des études de conception de niveau esquisse, APS et APD.

Le présent avenant a pour objet :

- D'acter les modifications du programme ci-dessus
- De fixer le coût d'objectif définitif des travaux à **2 080 000 € HT** (hors option photovoltaïque) **sans attendre la remise de l'APD**
- De fixer comme suit la **rémunération définitive** du maître d'œuvre tenant compte de la reprise des études de conception liées à la modification du programme.

Eléments de mission	Total sur honoraires %	Total Global HT	Répartition par co-traitant				
			Part de l'agence AD+	Part fournisseur Economiste	Part bureau CSB	Part du Bureau Lazzarotto	Part du cabinet HMM
ESQ	7,44%	14 601,60 €	10 383,36 €	2 595,84 €	540,80 €	1 081,60 €	- €
APS	16,53%	32 448,00 €	15 575,04 €	8 652,80 €	3 028,48 €	5 191,68 €	- €
APD	17,91%	35 152,00 €	18 495,36 €	6 056,96 €	4 110,08 €	6 489,60 €	- €
PRO	11,71%	22 984,00 €	5 462,08 €	8 652,80 €	2 379,52 €	6 489,60 €	- €
ACT	5,51%	10 816,00 €	7 354,88 €	1 081,60 €	- €	2 379,52 €	- €
EXE	11,02%	21 632,00 €	13 303,68 €	3 244,80 €	2 704,00 €	2 379,52 €	- €
DET	15,84%	31 096,00 €	27 418,56 €	- €	1 081,60 €	2 595,84 €	- €
AOR	3,44%	6 760,00 €	5 353,92 €	- €	540,80 €	865,28 €	- €
OPC	10,60%	20 800,00 €	- €	- €	- €	- €	20 800,00 €
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>196 289,60 €</b>	<b>103 346,88 €</b>	<b>30 284,80 €</b>	<b>14 385,28 €</b>	<b>27 472,64 €</b>	<b>20 800,00 €</b>

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

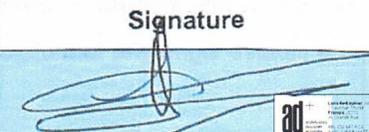
- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 40 289.60 €
- Montant TTC : 48347.52 €

Montant du forfait définitif de rémunération :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 196 289.60 €
- Montant TTC : 235 547.52 €



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<p>CHALU-TEAU SIDJAR ARCHITECTE AD +</p> <p>FOURNIER Yannick Gérant FOURNIER Economiste</p>	<p>29/04/2025 Lons le Saunier</p> <p>LONS LE SAUNIER 29/04/2025</p>	 <p>Signature numérique de Yannick FOURNIER Date : 2025.04.29 14:58:36 +02'00'</p>
<p>TEBALDI BORIS Gérant CSB</p> <p>Elie RACLE SAS BUREAU A.LAZZAROTTO</p>	<p>St Laurent en Grandvaux 23/04/2025</p> <p>Saint Claude le 14-05-2025</p>	 <p>CARTE STRUCIASE ÉLÉMENT SAS BUREAU A. LAZZAROTTO 9, montée St Roman   39200 ST CLAUDE SIREN 891 937 427 tel 03 84 45 60 28   fax 03 84 45 12 12</p>
<p>Christopher Haubruge - HOMM</p>	<p>Val-Sonnette le 19 mai 2025</p>	 <p>HOMM sas 6, rue Vallot - Prusse 39100 St-Sébastien 03 89 63 63 09</p>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)